



# RAPPORT D'ACTIVITE 2025

EAJE PEPILOU

*Un projet et l'expertise de la petite enfance  
du réseau PEP, pour agir contre les inégalités  
dès le plus jeune âge.*

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION..... 3

## L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

- PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ..... 7
  - PRESENTATION DES LOCAUX ..... 7
  - PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS ..... 9
- LES PUBLICS ACCOMPAGNES ..... 11
  - PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES ..... 11
  - SCOLARITE..... 14
- L'ACTIVITE ..... 15
  - DONNEES CHIFFREES DES USAGERS ..... 15
  - LES ACTIVITES RECURRENTES ..... 16
  - LES PROJETS DE L'ANNEE..... 19
- TRAVAILLER EN PARTENARIAT ..... 26
  - TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ..... 27
  - LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS ..... 32
- L'ORGANISATION DU SERVICE ..... 37
  - LA DEMARCHE QUALITE..... 37
  - LES EVENEMENTS INDESIRABLES..... 38
  - MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS..... 39
- RESSOURCES HUMAINES ..... 40
  - ORGANIGRAMME ..... 40
  - MOBILITES, RECRUTEMENTS ..... 40
  - ACTIONS DE FORMATION ..... 41
  - ANALYSE DE LA PRATIQUE ..... 42
  - REUNION EQUIPE..... 43

## PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026..... 44



# INTRODUCTION

---

## Des valeurs au service de la petite enfance

*La crèche PEPILOU, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne et la CAF du Rhône, propose un accueil collectif de 24 places, dont un tiers réservé aux enfants de 0 à 6 ans malades et/ou en situation de handicap. Cette dimension inclusive est au cœur du projet de la structure et guide l'ensemble de nos actions éducatives et pédagogiques.*

### UN ENGAGEMENT FORT POUR L'EGALITE DES CHANCES

La petite enfance est une période clé du développement de l'enfant. Elle joue un rôle essentiel dans son épanouissement, sa socialisation et la construction de son rapport au monde. C'est également à cet âge que les actions en faveur de la réduction des inégalités sociales et éducatives ont le plus fort impact.

À la crèche PEPILOU, nous faisons le choix d'un **accueil ouvert à la diversité et à la mixité**, fondé sur des valeurs d'inclusion et de respect de chacun :

- L'accueil d'enfants aux besoins variés, qu'ils soient ou non en situation de handicap.
- La reconnaissance et la valorisation des différentes parentalités.
- La prise en compte des dimensions sociales et culturelles, qui enrichissent la vie collective et le vivre-ensemble.

### UN ACCUEIL ADAPTE A CHAQUE ENFANT ET A CHAQUE FAMILLE

L'inclusion est une démarche active qui guide notre projet pédagogique et nos pratiques quotidiennes. L'équipe de la crèche PEPILOU s'engage à :

- Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant en adaptant les espaces, les activités et l'accompagnement individuel.
- Soutenir et accompagner les familles en instaurant un climat de confiance, d'écoute et de dialogue.
- Favoriser l'éveil, le développement et l'autonomie de chaque enfant, dans le respect de son rythme et de ses compétences.

## FAIRE VIVRE LA MIXITE SOCIALE ET EDUCATIVE

Au-delà de l'accueil inclusif, notre mission est de créer un cadre sécurisant et bienveillant où chaque enfant est reconnu dans son unicité, tout en apprenant à vivre avec les autres. Nos actions éducatives visent à répondre aux situations de fragilité et à contribuer, dès le plus jeune âge, à une société plus juste et plus inclusive, où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.

À la crèche PEPILOU, nous sommes convaincus que la diversité est une richesse et que chaque enfant mérite un accueil individualisé, respectueux et bienveillant.

## CONSOLIDER LE PROJET INCLUSIF MALGRE LES DEFIS

L'année 2025 n'a pas échappé aux difficultés en matière de ressources humaines propres au secteur de la petite enfance. Pour autant, nous avons su maintenir des repères stables au sein de l'équipe, permettant de consolider nos pratiques professionnelles et d'ancrer durablement notre projet éducatif et inclusif. Cette continuité a offert aux enfants un cadre rassurant et structurant, propice à leur épanouissement au quotidien.

Dans cette dynamique, nous avons pu renforcer les fondations de notre projet pédagogique en approfondissant nos réflexions et en enrichissant nos approches :

- Affiner l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques, en renforçant les partenariats médico-sociaux et en adaptant toujours davantage nos pratiques.
- Structurer des temps d'échange avec les familles, à travers des moments de rencontre et d'accompagnement, afin de soutenir la parentalité et répondre aux questionnements.
- Développer le travail en équipe en favorisant la co-construction, le partage de compétences et la réflexion collective.

## FAITS MARQUANTS QUI FONT EVOLUER LE SECTEUR

En 2025, la petite enfance en France connaît plusieurs faits marquants qui font évoluer le secteur. L'une des actualités majeures est la publication du **nouveau Référentiel national de qualité de l'accueil du jeune enfant**, destiné à harmoniser les pratiques professionnelles, renforcer les repères pour les équipes et servir de base aux évaluations obligatoires des structures d'accueil.

**Entré en vigueur avec la mise en place du Service public de la petite enfance (SPPE) au 1er janvier 2025**, ce nouveau dispositif confie aux communes (ou à leurs intercommunalités) la responsabilité d'organiser l'offre d'accueil, de recenser les besoins locaux et d'informer les familles.

L'année a aussi été marquée par des **rapports nationaux** importants, comme celui de **l'Observatoire national de la petite enfance (Onape)**, qui dresse un état des lieux des places d'accueil, des dynamiques territoriales et des financements publics, soulignant l'évolution des besoins des familles et des métiers du secteur.

Parallèlement, des initiatives et appels à projets, visant à soutenir la qualité d'accueil au-delà des obligations réglementaires, se développent sur les territoires, notamment pour encourager des pratiques innovantes, la formation des équipes **et des solutions face à la pénurie de professionnels**. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte plus large **de transformation du secteur**, avec une attention accrue à **la qualité de vie au travail**, à l'analyse des pratiques professionnelles et à une meilleure prise en compte des besoins des enfants et des familles.

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilitateurs de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

# PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

<b>Nom</b>	Crèche PEPILOU
<b>Adresse</b>	5 rue Jean Baptiste Durand 69100 Villeurbanne
<b>Statut</b>	Crèche Associative subventionnée par la ville de Villeurbanne et la CAF du Rhône
<b>Autorisation de fonctionnement</b>	Avis délivré par le Conseil Départemental du Rhône
<b>Date d'ouverture</b>	2016
<b>Commission de Sécurité</b>	Classement de la crèche : Type R <input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> catégorie <input checked="" type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> catégorie
<b>Capacité d'accueil Selon autorisation de fonctionnement</b>	24 berceaux pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (6 ans pour les enfants en situation de handicap)
<b>Enfants accueillis</b>	47 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice 2025
<b>Equipe de Direction</b>	Mme QUENE AUDIE Karine, Directrice du Dispositif petite enfance Mme TERRIER Clémence, Educatrice de jeunes enfants, Continuité de Direction (jusqu'à mars 2025) Mme BALENCIE Sophie, Educatrice de jeunes enfants, Continuité de Direction
<b>Prestations proposées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
<b>Amplitude d'ouverture</b>	De 8h à 18h00, du lundi au vendredi (fermeture à 17h30 deux fois par mois pour les réunions d'équipe et les analyses de la pratique)
<b>Fermetures de l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pont de l'ascension</li> <li>• Eté : du 28/07 au 27/08/2025</li> <li>• Fêtes de fin d'année : du 01/01 au 05/01/25 et du 22/12 au 31/12/24</li> <li>• Jours fériés</li> <li>• Journée pédagogique : 3/01/25 et le 26 et 27/08/2024</li> </ul>

## PRESENTATION DES LOCAUX

### LOCALISATION DE LA CRECHE PEPILOU

La crèche **Pépilou** est implantée au **5 rue Jean-Baptiste**, à Villeurbanne, au cœur d'un quartier résidentiel. Elle bénéficie d'un environnement calme. A proximité, il y a l'école Jules Guesde, et le centre social Cyprien les Broses, ainsi qu'un parc accessible.



- **Espace d'accueil des enfants et des familles**

L'espace d'accueil se compose de :

- Un hall d'entrée accueillant et sécurisé
- Deux salles de vie lumineuses adaptées aux différents âges
- Quatre dortoirs favorisant le respect du rythme de sommeil des enfants
- Une salle de change
- Une salle de soins
- Un bureau administratif
- Un espace extérieur accessible directement depuis les deux salles de vie, permet aux enfants de profiter d'activités extérieures en toute sécurité.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS



Figure 1 Axes du projet de la structure (Image générée par L'IA)

### LA PETITE ENFANCE : UN ENJEU FONDAMENTAL POUR L'ÉGALITÉ ET L'INCLUSION

Les premières années de vie constituent une période déterminante pour le développement global de l'enfant, son bien-être et sa socialisation. C'est dès le plus jeune âge que les politiques et actions éducatives ont le plus fort impact sur la réduction des inégalités sociales et éducatives.

Pourtant, l'offre actuelle de structures d'accueil demeure insuffisante pour garantir à tous les enfants un accès équitable, une continuité territoriale cohérente et des réponses adaptées aux besoins des familles comme aux attentes des pouvoirs publics.

Dans ce contexte, **le réseau PEP** fait de l'investissement dans la petite enfance une priorité stratégique, convaincu qu'il s'agit d'un levier essentiel pour lutter durablement contre les inégalités et contribuer à la construction d'une société plus inclusive et solidaire.

## LES AXES DU PROJET DE LA STRUCTURE

Le projet de la structure s'articule autour des orientations suivantes :

- Garantir un accès équitable à l'accueil et à l'éducation dès le plus jeune âge, afin d'agir efficacement contre les inégalités.
- Proposer un accueil bienveillant et un accompagnement de qualité, favorisant le développement et l'épanouissement de chaque enfant, en s'appuyant sur les connaissances pédagogiques et scientifiques actuelles.
- Soutenir l'ensemble des familles, quelles que soient leurs situations, en facilitant l'exercice de la parentalité et en contribuant à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.
- Reconnaître et valoriser l'expertise des parents en tenant compte de leurs connaissances, de leurs attentes et de leurs besoins, afin de proposer un accueil individualisé et ajusté à chaque enfant.
- Faire de la crèche un véritable lieu de vie, d'éveil et d'apprentissage, dépassant la seule prise en charge des soins.
- Favoriser le vivre-ensemble dans le respect des différences, en veillant à l'inclusion de tous et à la reconnaissance des singularités.
- Déployer une approche professionnelle souple et évolutive, permettant aux équipes d'adapter en permanence leurs pratiques aux besoins changeants des enfants.
- Assurer une activité pérenne permettant à la structure de se projeter dans l'avenir et de maintenir un équilibre budgétaire garant de la qualité de l'accueil.

À travers ces engagements, la structure affirme une démarche éducative et sociale ambitieuse, visant à garantir à chaque enfant un accueil de qualité et à contribuer activement à une société plus juste, égalitaire et inclusive.

# LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Nous accueillons des enfants de 10 semaines à 4 ans ou 6 ans pour les enfants en situation de handicap.

## PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

### ACCUEIL DES ENFANTS DE FAMILLES VILLEURBANAISES

La crèche accueille 24 enfants par jour, âgés de 10 semaines à 4 ans, ou jusqu'à 6 ans lorsque l'enfant bénéficie d'une dérogation accordée au titre d'une situation de handicap.

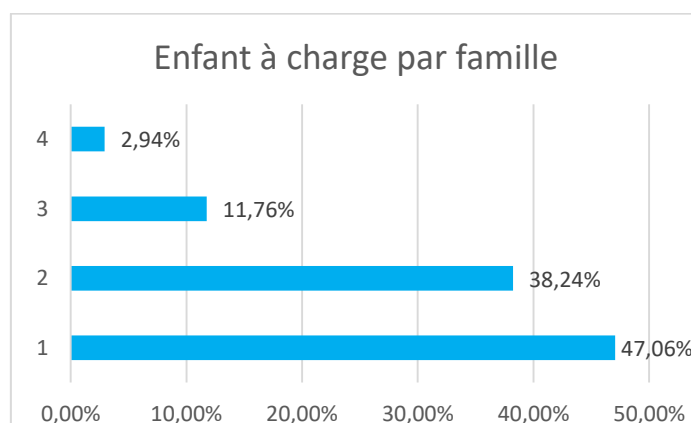
En lien avec la Ville de Villeurbanne, les demandes d'accueil liées à l'emploi sont centralisées par le **KID** et examinées en commission d'admission. Les demandes d'accueil occasionnel sont, quant à elles, orientées vers **la permanence PIE** (Point Information Enfants), organisée une fois par mois dans chaque quartier. La directrice du dispositif participe régulièrement à ces permanences, qui permettent aux familles d'être informées sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire.

Les demandes d'accueil concernant des enfants en situation de handicap ou présentant des problématiques de santé peuvent être adressées directement à la crèche par les familles. Ces démarches sont le plus souvent accompagnées d'une orientation par les partenaires de soins, la Ville, la PMI ou encore les services d'hospitalisation à domicile (HAD).

Les modalités d'accueil peuvent évoluer au cours de l'année, passant d'un accueil occasionnel à un accueil régulier, ou se compléter, afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles et aux exigences liées aux soins des enfants.

En 2025, 100 % des enfants accueillis résidaient sur la commune de Villeurbanne, illustrant l'ancrage territorial fort de la structure.

### NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE PAR FAMILLE



Ce graphique met en évidence la répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge. On observe clairement que les familles ayant un seul enfant représentent la part la plus importante, avec 47,06 % des situations. Elles sont suivies par les familles ayant deux enfants (38,24 %), puis trois enfants (11,76 %), tandis que les familles ayant quatre enfants restent très minoritaires (2,94 %).

La forte proportion de familles avec un seul enfant montre que nous accueillons majoritairement des familles primipares, c'est-à-dire des parents vivant une première expérience de parentalité. Cette réalité est particulièrement significative car devenir parent pour la première fois constitue une période de transition majeure, souvent accompagnée de questionnements, d'incertitudes et d'un besoin accru de repères.

Contrairement aux familles ayant déjà plusieurs enfants, les parents primipares :

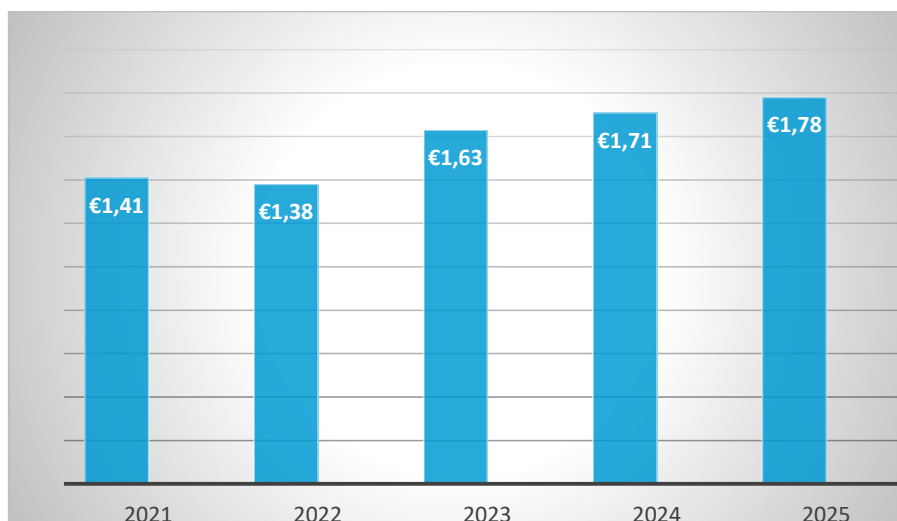
- Découvrent les besoins fondamentaux du jeune enfant (rythme, alimentation, sommeil, développement) ;
- Construisent leurs premières compétences parentales ;
- Peuvent ressentir davantage d'inquiétudes face aux situations nouvelles ;
- Ont souvent besoin d'être rassurés sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.

Cette forte présence de familles primipares implique un accompagnement renforcé et adapté, qui vise à :

- Soutenir la construction des compétences parentales : apporter des conseils pratiques, des repères éducatifs et des informations sur le développement de l'enfant.
- Rassurer et valoriser les parents dans leur rôle, afin de renforcer leur confiance et prévenir le sentiment d'isolement ou d'insécurité.
- Favoriser l'écoute et l'échange, notamment à travers des temps de dialogue permettant aux parents d'exprimer leurs préoccupations.
- Prévenir les difficultés précoces, en repérant rapidement les situations de fragilité (fatigue, stress, doutes importants).

Ainsi, la structure ne se limite pas à un accueil de l'enfant : elle joue également un rôle essentiel de soutien à la parentalité, particulièrement crucial pour les familles primipares qui représentent près de la moitié des familles accompagnées.

## PARTICIPATION FAMILIALE



Le graphique ci-dessus présente l'évolution du tarif moyen horaire payé par les familles entre 2021 et 2025. On observe une augmentation progressive du tarif, passant de 1,41 € en 2021 à 1,78 € en 2025.

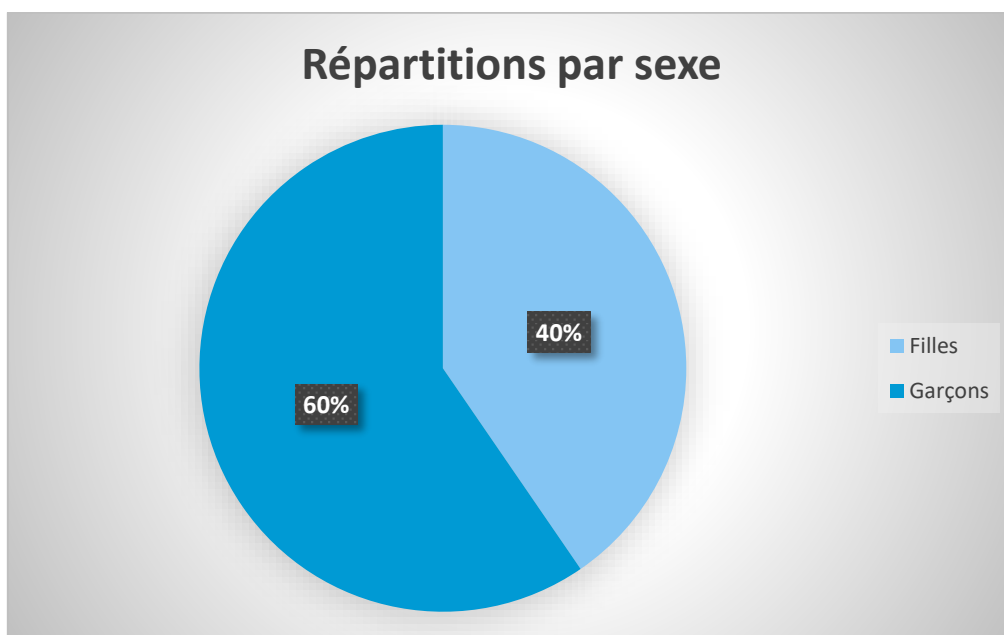
Après une légère baisse entre 2021 et 2022 (1,38 €), la hausse devient plus marquée à partir de 2023, traduisant une évolution continue du tarif moyen sur les trois dernières années.

Toutefois, cette augmentation globale ne doit pas occulter une réalité sociale préoccupante. En 2025, 16 enfants sur 47, soit 34 %, étaient issus de familles acquittant un tarif horaire inférieur à 1 €, seuil correspondant aux situations de grande précarité selon les références de la CAF. En 2025, le tarif horaire pour une crèche conventionnée se situe généralement entre environ **0,50 € et 4 €**, selon les ressources N-2 du foyer.

Ces données mettent en lumière la précarité des familles accueillies, malgré l'augmentation du tarif moyen. Elles soulignent la vulnérabilité croissante d'une partie du public et la nécessité d'un accompagnement renforcé, tant sur le plan social qu'éducatif, afin de répondre aux besoins spécifiques des familles concernées et de garantir un accès équitable aux services de la crèche.

Cette analyse confirme l'importance de maintenir et de consolider une politique d'inclusion et de soutien aux familles en difficulté, en adaptant les pratiques professionnelles et les modalités d'accompagnement à cette réalité sociale.

### REPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS ACCUEILLIS



Analyse de la répartition des enfants selon le sexe :

- 28 garçons (M) — soit 60 %
- 19 filles (F) — soit 40 %

La proportion de garçons dans ton groupe (60 %) est sensiblement plus élevée que celle observée à l'échelle nationale (~51,2 %). La proportion de filles (40 %) est donc plus faible que la moyenne nationale. La répartition observée dans le graphique montre une **surreprésentation des garçons** par rapport aux données de référence nationales de 2024 (60 % vs ~51 %). Cette différence ne remet pas en question l'absence de biais dans les critères d'admission : elle est plutôt le résultat attendu des fluctuations statistiques dans un échantillon de taille limitée. En effet, à petit effectif, les proportions peuvent s'écarter de la moyenne démographique sans qu'il y ait de signification sociologique ou de sélection structurelle derrière ces chiffres.

## SCOLARITE

En 2025, nous avons poursuivi le travail engagé les années précédentes afin de consolider le lien entre la crèche et les établissements scolaires, dans une logique de continuité éducative.

En partenariat avec l'école Jules Guesde, nous avons organisé des matinées de découverte de la maternelle. Six enfants ont ainsi pu se familiariser progressivement avec leur futur environnement scolaire avant la rentrée. Accompagnées par des professionnelles de la crèche, ces immersions ont permis de sécuriser cette étape importante, en rassurant à la fois les enfants et leurs familles. Souvent source d'appréhension, l'entrée à l'école est ainsi préparée de manière progressive, favorisant une transition plus sereine.

Nous avons également maintenu nos collaborations avec d'autres établissements scolaires. Deux enfants ont été accueillis en périscolaire le mercredi et durant les vacances, et six enfants en situation de handicap, dont la scolarisation en maternelle est partielle, ont bénéficié d'un accompagnement adapté. Cette organisation permet d'assurer une continuité dans leur parcours et de répondre au plus près aux besoins spécifiques de chacun.

Dans le cadre de ce travail partenarial, nous avons pu participer à une équipe éducative à l'école Albert Camus, permettant un échange pluridisciplinaire autour de la situation d'un enfant et une meilleure coordination des actions mises en place. Par ailleurs, une professeure des écoles s'est déplacée à la crèche afin d'observer un enfant dans son environnement quotidien. Cette démarche a favorisé une compréhension plus fine de ses besoins et a facilité l'adaptation de son accompagnement lors de sa scolarisation.

Afin d'impliquer pleinement les familles dans cette dynamique, un café parent a également été organisé en présence de la directrice de l'école maternelle Jules Guesde. Ce temps d'échange a permis de présenter les démarches mises en œuvre pour accompagner la transition vers l'école, notamment pour les parents dont les enfants ont été scolarisés en septembre 2025. Ce moment convivial a favorisé le dialogue, répondu aux interrogations et renforcé le lien de confiance entre les familles, la crèche et l'école.

Toutefois, nous constatons que les échanges avec certains groupes scolaires restent parfois complexes à instaurer. Cette difficulté peut freiner la cohérence éducative entre la crèche et l'école, alors même que cette période de transition constitue une étape déterminante dans le développement de l'enfant. L'un de nos enjeux majeurs pour les années à venir sera donc de renforcer ces partenariats et de sensibiliser davantage les équipes éducatives à l'importance d'un dialogue régulier et constructif.

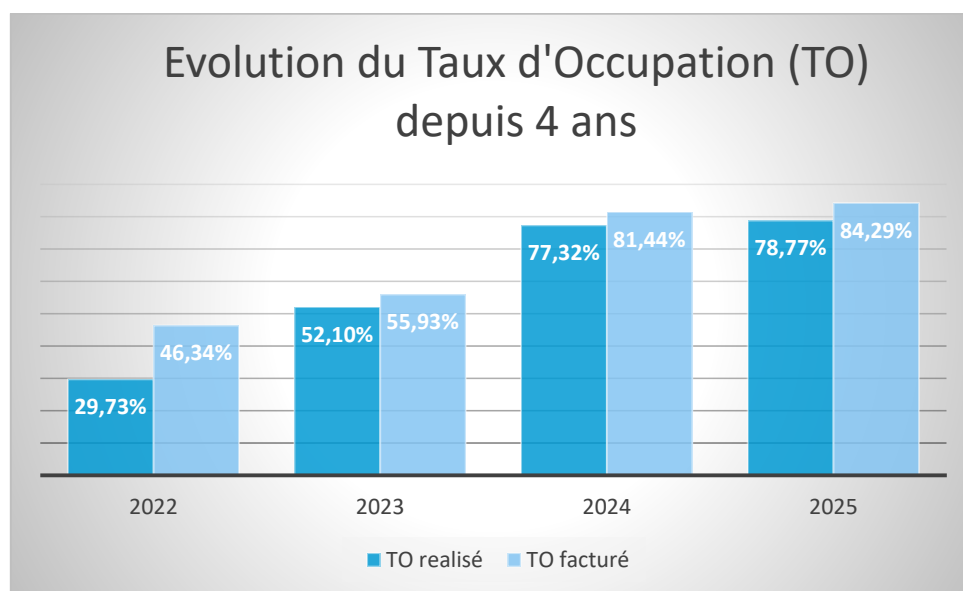
Dans cette perspective, nous souhaitons développer :

- Des temps d'échanges formalisés entre les équipes de la crèche et les enseignants afin de partager observations, pratiques et repères éducatifs.
- Des visites croisées des structures pour mieux comprendre les environnements d'accueil respectifs et ajuster nos postures professionnelles.
- Un partage d'outils pédagogiques et éducatifs pour garantir une continuité dans l'accompagnement et soutenir le développement de chaque enfant, notamment ceux présentant des besoins spécifiques.

Cette démarche vise à fluidifier le passage de la crèche à l'école, à construire des repères communs et à assurer un suivi cohérent et individualisé, au bénéfice des enfants et de leurs familles.

# L'ACTIVITE

## DONNEES CHIFFREES DES USAGERS



En 2025, la progression du taux d'occupation (TO) se poursuit, mais à un rythme plus modéré que les années précédentes. Le TO réalisé atteint 78,77 %, tandis que le TO facturé s'établit à 84,29 %. Cette évolution traduit une stabilisation de l'activité après la forte croissance enregistrée entre 2023 et 2024.

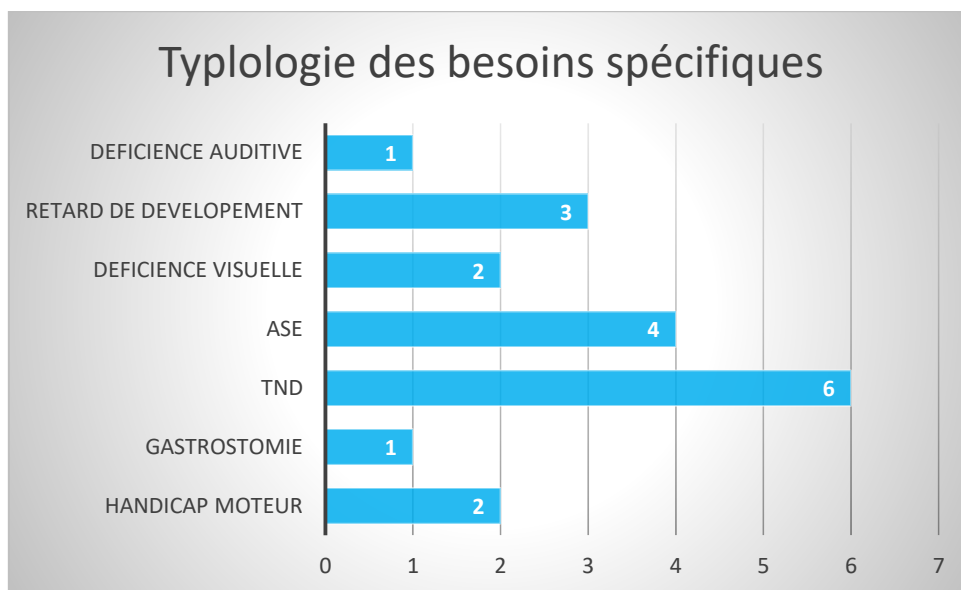
L'écart relativement faible entre le TO réalisé et le TO facturé met en évidence une continuité dans l'amélioration de la gestion des présences et des remplacements. Les absences sont mieux anticipées et les ajustements opérationnels semblent plus réactifs.

En somme, 2025 confirme la consolidation des acquis de l'année précédente : la structure a su maintenir une performance élevée tout en poursuivant ses efforts vers une facturation plus maîtrisée et un pilotage plus précis des taux d'occupation.

## TYPOLOGIE DES ENFANTS INSCRITS

En 2025, 47 enfants ont été accueillis à la crèche Pépilotou. Parmi eux :

- 7 fratries de deux enfants.
- 12 enfants en situation de handicap dont 9 enfants bénéficiaires de l'AEEH et 3 enfants dont le handicap est en cours de détection. 4 enfants de plus de 4 ans étaient en situation de handicap
- 4 enfants de l'aide sociale à l'enfance (dont un enfant avec une double notification : ASE et Handicap)



Ce graphique présente la répartition des enfants selon leur situation spécifique au sein de la structure pour l'année 2025. On constate une prédominance d'enfants présentant des troubles du neuro-développement (TND), avec un total de 6 enfants dans cette catégorie. Suivent les enfants en situation d'aide sociale à l'enfance (ASE) et ceux ayant un handicap moteur. De plus, 1 enfant est porteur d'une gastrostomie, et nécessite des soins à la crèche. À noter que certains enfants sont enregistrés sous deux notifications distinctes, ce qui indique qu'il est inclus dans deux catégories. Cette situation illustre la complexité des besoins d'accompagnement et souligne l'importance d'une prise en charge individualisée et adaptée à chaque enfant.

## LES ACTIVITES RECURRENTES

### UNE JOURNEE A LA CRECHE : DES REPERES SECURISANTS POUR BIEN GRANDIR

Comme pour les adultes, aucune journée ne ressemble tout à fait à une autre. Pourtant, à la crèche, la journée de l'enfant s'organise autour de **repères stables et de rituels structurants** : accueil, temps de jeux, repas, sieste, soins d'hygiène et retrouvailles du soir.

Ces temps forts constituent des **points d'ancrage essentiels**. Les recherches en neurosciences montrent que le jeune enfant a besoin de **prévisibilité et de régularité** pour développer un sentiment de sécurité intérieure. Lorsque l'environnement est stable et les rituels constants, le cerveau de l'enfant peut mobiliser ses ressources pour explorer, apprendre et entrer en relation, plutôt que pour gérer l'insécurité ou le stress.

Les rituels quotidiens sont donc à la fois :

- Un **cadre rassurant** pour l'enfant,
- Un **outil professionnel pour l'équipe**, garantissant cohérence et continuité éducative.

### LA PERIODE D'ADAPTATION : LES PREMIERS PAS VERS LA SECURITE AFFECTIVE

L'arrivée en crèche constitue une étape majeure dans la vie d'un enfant et de sa famille. La période d'adaptation est pensée comme une **transition progressive et individualisée**.

Elle permet :

- À l'enfant de découvrir son nouvel environnement en douceur,
- Aux parents de rencontrer l'équipe et d'exprimer leurs attentes,
- Aux professionnels d'apprendre à connaître les habitudes, les rythmes et les besoins spécifiques de l'enfant.

La séparation se fait progressivement, généralement sur **une à deux semaines**, mais toujours de manière personnalisée. Chaque enfant est unique : respecter son rythme favorise la mise en place d'un **lien de confiance sécurisant**, indispensable à son bien-être.

Les neurosciences confirment que la qualité de ces premières expériences de séparation influence la capacité de l'enfant à réguler ses émotions et à investir de nouveaux environnements.

## L'ACCUEIL DU MATIN : UN RITUEL FONDATEUR

Chaque journée commence par un **temps d'échange individualisé**, appelé « transmissions ».

Ce moment clé permet :

- D'assurer la continuité entre la maison et la crèche,
- De recueillir des informations sur la nuit, l'humeur ou d'éventuels inconforts,
- D'anticiper les besoins de la journée.

Pour l'enfant, voir ses parents échanger sereinement avec les professionnels renforce le sentiment de confiance.

Pour l'équipe, ces échanges constituent un repère fondamental pour ajuster l'accompagnement.

Le rituel d'accueil sécurise la séparation et permet à l'enfant d'entrer progressivement dans sa journée.

## LES ACTIVITES : EXPLORER EN TOUTE CONFIANCE

Tout au long de la journée, différentes activités sont proposées afin d'accompagner le développement global de l'enfant :

- Motricité et éveil corporel,
- Découvertes sensorielles,
- Jeux symboliques,
- Lecture, comptines, musique,
- Ateliers en petits groupes,
- Temps de jeu libre,
- Sorties dans le jardin.

L'aménagement des espaces est pensé pour permettre à l'enfant de choisir, d'explorer, d'observer ou de participer à son rythme.

Aucune activité n'est imposée : la liberté de participation favorise l'autonomie et la confiance en soi.

Les neurosciences soulignent l'importance du **jeu libre**, qui soutient la créativité, la régulation émotionnelle et la construction des compétences sociales.

## LE REPAS : UN TEMPS DE PARTAGE ET D'AUTONOMIE

Les repas sont élaborés par une nutritionniste spécialisée (société API), en respectant les besoins physiologiques des enfants de moins de trois ans. Les menus, composés de produits locaux et de saison, sont affichés pour les familles.

Au-delà de l'aspect nutritionnel, le repas est un **temps éducatif et relationnel** :

- Moment de convivialité,
- Apprentissage de l'autonomie,
- Découverte des goûts,
- Respect du rythme de chacun.

Un projet permet aux enfants du groupe des collectifs, à tour de rôle, de participer à la mise de table avec la maîtresse de maison. Cette démarche valorise l'enfant, renforce l'estime de soi et favorise l'apprentissage des responsabilités.

## LA SIESTE : RESPECTER LES RYTHMES BIOLOGIQUES

Le sommeil est un besoin fondamental pour le développement cérébral. Chaque enfant dispose de son propre lit et d'un espace identifié.

Les professionnels observent attentivement les signes de fatigue. Les couchers et les réveils sont échelonnés selon les besoins individuels.

Le respect du rythme biologique participe à :

- La régulation émotionnelle,
- La consolidation des apprentissages,
- L'équilibre général de l'enfant.

## LES RETROUVAILLES DU SOIR : TRANSMETTRE ET VALORISER

La fin de journée est un moment privilégié de retrouvailles. Les professionnels partagent avec les parents :

- Les activités réalisées,
- Les progrès observés,
- L'alimentation,
- Le sommeil,
- L'humeur et les interactions.

Ces transmissions renforcent la **coéducation** entre la famille et la crèche. Elles permettent également aux parents de prolonger les expériences vécues dans la journée.

## LES FONDAMENTAUX DU PROJET EDUCATIF

À travers l'ensemble de ces temps de vie, la crèche s'appuie sur des principes essentiels :

- Des **repères stables** pour structurer le quotidien
- Des **rituels sécurisants** favorisant la sécurité affective
- Un **respect du rythme** individuel
- Une posture professionnelle fondée sur l'observation et l'ajustement
- Une collaboration étroite avec les familles

La stabilité du cadre, la qualité des relations et la cohérence des pratiques permettent à l'enfant de se sentir en sécurité. Et lorsqu'un enfant se sent en sécurité, il peut explorer, apprendre, grandir et s'ouvrir aux autres.

## LES PROJETS DE L'ANNEE

### PROJET DE PARTENARIAT AVEC LE JARDIN DE JEANNE

#### • **Projet reconduit et renforcé en 2025**

En 2025, nous avons poursuivi et consolidé notre partenariat avec le Jardin de Jeanne, affirmant ainsi notre engagement durable en faveur de l'éducation par la nature.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les principes de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, qui reconnaît l'importance fondamentale du contact avec l'environnement naturel dans le développement sensoriel, moteur et émotionnel des tout-petits.

Ces temps d'immersion ont permis aux enfants de :

- Découvrir la faune et la flore,
- Observer les insectes,
- Comprendre le cycle des saisons,
- Expérimenter la terre, l'eau, les plantations.

Ces expériences multisensorielles stimulent la curiosité, renforcent la motricité et participent au bien-être global des enfants.

#### • **Perspectives 2026**

- Augmenter la fréquence des ateliers,
- Diversifier les supports pédagogiques (plantations, récoltes, ateliers sensoriels),
- Associer davantage les familles,
- Renforcer la participation active des professionnels.

Le trajet en bus pour se rendre au jardin constitue également un véritable temps d'apprentissage : découverte des transports en commun, observation de la ville, respect des règles collectives. Pour certains enfants, c'est une première expérience particulièrement marquante.

Ce partenariat durable témoigne de notre volonté d'offrir aux enfants un environnement d'apprentissage vivant, concret et ancré dans la nature.

### PROJET AUTOUR DE LA LECTURE

« Les livres, c'est comme des gens, ils sont tous différents ! Il y en a des petits, des gros, des très sérieux, des incompréhensibles, des légers, des jeunes, des vieux, des pâles, des colorés, des discrets, des rigolos, des ennuyeux ou au contraire des passionnants ! Mais ils ont tous un point commun, ils ont quelque chose à nous raconter, à nous transmettre, ne serait-ce même qu'à travers une petite comptine ou une petite chanson. Nous sommes tous des passeurs d'histoires et les enfants, quant à eux, beaucoup plus tard, à leur tour, prendront la suite ».....Eric Delavigne, Bibliothécaire, Rennes

À la crèche, le livre occupe une place essentielle. Il constitue un outil privilégié pour :

- Développer le langage,
- Enrichir l'imaginaire,
- Accompagner les émotions,
- Ouvrir à la diversité culturelle,
- Renforcer le lien adulte-enfant.

Une approche diversifiée, l'équipe pédagogique s'appuie sur :

- Des albums jeunesse,
- Des livres sensoriels adaptés aux tout-petits,
- Des supports bilingues favorisant l'ouverture linguistique,
- Des ouvrages autour des émotions.

**Des temps de lecture ritualisés** sont proposés quotidiennement, en individuel ou en petit groupe. Les livres sont également accessibles en libre-service afin d'encourager l'autonomie et le plaisir de feuilleter librement.

#### **Partenariat avec les médiathèques de Villeurbanne**

Grâce au prêt aux collectivités, l'équipe renouvelle tous les deux mois une sélection d'ouvrages, parfois autour de thématiques spécifiques. Ce partenariat permet une diversité constante et nourrit la curiosité des enfants. Depuis octobre 2025, des ateliers lectures sont organisés avec le bibliobus de la Ville de Villeurbanne.

L'occasion pour les enfants de découvrir des histoires nouvelles. Clémence, la conteuse arrive avec une malle au trésor sur roue pour leur mettre des étoiles plein les yeux.

#### **Partenariat avec L'École des Loisirs**

La collaboration avec L'École des Loisirs est reconduite en 2025. Elle permet aux familles de s'abonner à des ouvrages adaptés à l'âge de leur enfant et de partager les mêmes histoires à la maison et à la crèche, renforçant ainsi la continuité éducative entre les deux lieux de vie.



#### **SORTIES AU PARC JULES GUESDE**

Un rendez-vous maintenu en 2025. Régulièrement, un groupe de cinq enfants est accompagné au Parc Jules Guesde. Ces sorties complètent les propositions de la crèche et offrent un environnement riche en stimulations.

- **Développement moteur**

- Exploration de nouvelles structures de jeux
- Travail de l'équilibre et de la coordination
- Marche sur différents sols (herbe, gravier, terre)

- **Bienfaits pour la santé**

- Exposition à la lumière naturelle (vitamine D)
- Meilleure oxygénation
- Régulation des émotions par le mouvement

- **Développement social**

- Rencontre d'autres enfants
- Apprentissage des règles collectives
- Renforcement de l'autonomie

- **Exploration sensorielle**

- Observation de la nature
- Manipulation d'éléments naturels
- Stimulation des cinq sens
- Ces temps extérieurs participent pleinement au développement global des enfants et seront reconduits en 202- dans une logique de continuité.

## LES ATELIERS CUISINE

Les ateliers cuisine sont bien plus qu'une activité ludique : ils constituent un véritable support pédagogique.

- **Développement sensoriel**

- Découverte des textures, odeurs, couleurs et saveurs
- Familiarisation avec les aliments
- Meilleure acceptation des nouveautés alimentaires

- **Motricité fine**

- Manipulation d'ustensiles adaptés
- Coordination main-œil
- Précision des gestes (mélanger, verser, pétrir)

- **Autonomie et confiance**

- Valorisation des compétences
- Sentiment de fierté : « C'est moi qui l'ai fait ! »
- Construction de l'estime de soi

- **Vie collective**

- Respect des règles d'hygiène
- Apprentissage du tour de rôle
- Coopération et partage

Ces ateliers créent également des moments de convivialité forts entre enfants et adultes, renforçant le lien affectif. Cette année, plusieurs ateliers ont pu être partagé avec les parents disponibles pour ces temps. Une belle expérience de partage pour tous les acteurs.





### UNE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN 2025

L'ensemble de ces projets – nature, lecture, sorties extérieures et ateliers cuisine – s'inscrit dans une démarche cohérente et pérenne.

Ils participent à :

- L'éveil sensoriel,
- Le développement moteur,
- La socialisation,
- La sécurité affective,
- L'autonomie,
- Le plaisir d'apprendre.

En 2026, notre volonté est claire : renforcer la continuité, consolider les partenariats existants et poursuivre une dynamique éducative ambitieuse, au service du développement global et harmonieux de chaque enfant.





# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

En crèche, le travail en partenariat est une démarche fondamentale pour assurer un accueil de qualité, bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant et de sa famille. Il repose sur une coopération active entre différents acteurs (professionnels de la petite enfance, institutions, familles, structures spécialisées) afin de garantir un accompagnement cohérent et enrichi par des expertises complémentaires.

## LE TRAVAIL EN PARTENARIAT : UN PILIER DU PROJET EDUCATIF

Le travail en réseau constitue un axe structurant du projet de la crèche. Il permet d'enrichir les pratiques professionnelles, d'adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques des enfants et de garantir une prise en charge globale et cohérente. Cette collaboration active avec différents partenaires du territoire permet de :

### FAVORISER LE DEVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

En croisant les regards de professionnels issus de domaines complémentaires (santé, éducation, action sociale), la crèche bénéficie d'une approche pluridisciplinaire.

Cette dynamique permet :

- Une meilleure compréhension des besoins de chaque enfant,
- Un repérage précoce d'éventuelles fragilités,
- Une adaptation fine des pratiques éducatives,
- Une cohérence entre les différents lieux de vie de l'enfant.

L'enfant est ainsi accompagné dans toutes les dimensions de son développement : motrice, cognitive, affective, sociale et langagière

### GARANTIR UN ACCUEIL INCLUSIF ET ADAPTE

Le partenariat avec les structures spécialisées (PMI, CAMSP, écoles, professionnels de santé, thérapeutes...) favorise un accompagnement ajusté pour les enfants présentant des besoins spécifiques.

Cette coopération permet :

- D'assurer une continuité entre les différents professionnels,
- De sécuriser les parcours,
- D'adapter l'environnement et les pratiques si nécessaire,
- De prévenir les ruptures ou les incompréhensions.

L'inclusion est pensée comme un engagement concret : chaque enfant a sa place au sein du collectif, dans le respect de ses singularités.

Cette année, nous avons pu à plusieurs reprises accueillir à la crèche des éducateurs du CAMPS de Décines ou du CAMPS DV, pour qu'ils puissent observer les enfants et pour favoriser les échanges entre professionnels.

## SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA PARENTALITE

La crèche est également un lieu de soutien aux familles. Le travail en partenariat permet de :

- Orienter les parents vers des ressources adaptées,
- Proposer des temps d'échanges ou de rencontres,
- Faciliter l'accès à l'information,
- Prévenir l'isolement.

En créant des espaces de dialogue bienveillants, la structure valorise les compétences parentales et renforce la coéducation. Les familles ne sont pas seulement informées, elles sont pleinement associées au parcours de leur enfant.

## RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES EQUIPES

Les partenariats contribuent également à l'enrichissement des pratiques professionnelles.

Ils favorisent :

- L'accès à des formations spécialisées,
- L'intervention de professionnels extérieurs,
- Les échanges de pratiques,
- La mise à jour régulière des connaissances (notamment en lien avec les avancées en neurosciences et en développement de l'enfant).

Cette dynamique permet aux équipes d'ajuster en permanence leurs postures et leurs pratiques, dans une logique d'amélioration continue de la qualité d'accueil.

## UN LEVIER ESSENTIEL POUR UNE QUALITE D'ACCUEIL DURABLE

Le travail en partenariat constitue ainsi un véritable levier pour :

- Garantir un environnement sécurisant et cohérent,
- Proposer un accompagnement évolutif,
- Répondre avec justesse aux besoins des enfants et des familles,
- Inscrire la crèche dans une dynamique territoriale active.

Il participe à la construction d'un cadre bienveillant, inclusif et structurant, dans lequel chaque enfant peut grandir sereinement et chaque famille trouver un soutien adapté.

## TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

### LE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LES FAMILLES EN CRECHE

Le **partenariat avec les familles** est au cœur du projet d'accueil en crèche. Il repose sur une **relation de confiance et de co-éducation**, où parents et professionnels collaborent pour assurer le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant.

#### Une relation basée sur l'écoute et l'échange

- Valoriser la place des parents en reconnaissant leur expertise sur leur enfant.
- Encourager le dialogue dès l'adaptation et tout au long de l'accueil, à travers des temps d'échange formels (réunions, entretiens individuels) et informels (temps d'accueil et de départ).

### **Un accompagnement au quotidien**

- Informer et soutenir les familles dans leur rôle parental en répondant à leurs interrogations et en les orientant si besoin vers des ressources adaptées (PMI, associations, spécialistes).
- Prendre en compte les besoins et contraintes spécifiques de chaque famille pour adapter au mieux l'accueil de l'enfant.

### **Des actions participatives pour renforcer le lien**

- Impliquer les parents dans la vie de la crèche à travers des ateliers parents-enfants, cafés parents ou événements festifs.

### **Un soutien pour les familles en situation de vulnérabilité**

- Accompagner les démarches administratives, notamment pour les enfants en situation de handicap ou en difficulté sociale.
- Être un relais et un soutien en cas de besoin, en collaboration avec des structures extérieures (PMI, assistantes sociales, CAMSP...).

Le travail partenarial avec les familles est un **pilier essentiel de l'accueil en crèche**, garantissant une continuité éducative et une approche bienveillante qui profite autant aux enfants qu'à leurs parents

## **REUNION PARENTS**

Une réunion de rentrée a eu lieu le 15 septembre. Cette réunion a eu lieu en 2 temps. Une première partie plus généraliste, qui a permis de présenter l'équipe pédagogique, le projet de la crèche et le règlement de fonctionnement.

Puis dans un second temps, les professionnelles ont accueilli sur les unités des enfants, les familles pour préciser l'organisation des unités et répondre aux questions des familles.

## **ATELIER PARENTS ENFANTS**

Les ateliers parents-enfants à la crèche sont des moments privilégiés qui permettent de renforcer le lien entre l'enfant, ses parents et les professionnels. Ils offrent un espace convivial où chacun peut partager des activités simples tout en soutenant le développement de l'enfant.

Ces ateliers apportent donc de nombreux bénéfices :

- Pour l'enfant : développement, confiance, plaisir d'apprendre et de partager ;
- Pour les parents : valorisation de leur rôle, échange avec les professionnels et les autres familles ;
- Pour la crèche : création d'un climat de confiance et de collaboration avec les familles.

Ainsi, les ateliers parents-enfants contribuent à construire un véritable partenariat éducatif autour du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant.

## **CAFE PARENTS : DES TEMPS D'ECHANGE ET DE PARTAGE A LA CRECHE**

À la crèche, nous accordons une grande importance à la communication et au soutien des familles. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des Cafés Parents, des moments conviviaux où parents et professionnels peuvent échanger, poser des questions et partager leurs expériences autour de sujets qui concernent le quotidien des jeunes enfants.

Ces rencontres peuvent être axées sur des thématiques précises, animées par des professionnels extérieurs ou par l'équipe de la crèche :

Un premier café parent a été consacré à l'introduction des signes associés à la parole au sein de la crèche. À cette occasion, le projet a été présenté aux familles afin d'expliquer la démarche et les objectifs de la mise en place des signes avec les enfants. Utiliser les signes en petite enfance permet de soutenir la communication avant l'acquisition du langage verbal, de réduire les frustrations liées à l'incompréhension, de renforcer le lien

adulte-enfant et de valoriser les compétences des tout-petits. Les familles ont pu découvrir l'intérêt de cette approche et échanger autour de son utilisation au quotidien.

Un second café parents, animé par Barbara, psychologue, portait sur la thématique des émotions chez le jeune enfant. Ce temps d'échange a permis d'aborder la compréhension, l'expression et l'accompagnement des émotions, ainsi que d'apporter des repères aux parents pour mieux soutenir leur enfant dans ces moments parfois intenses.

Un autre café parent a été organisé autour du thème de la rentrée à l'école maternelle, en présence de la directrice de l'école Jules Guesde. Cette rencontre a permis aux familles d'obtenir des informations concrètes sur l'entrée à l'école, le déroulement d'une journée en petite section et les attentes de l'institution scolaire, facilitant ainsi une transition plus sereine pour les enfants et leurs parents.

Enfin, un café parent a été proposé et animé par les parents délégués. Ce moment leur a permis de se présenter, d'expliquer leur rôle au sein de la structure et de rappeler qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés pour faire le lien entre les familles et l'équipe de la crèche.

En parallèle, nous proposons également des rencontres plus informelles, où les parents peuvent simplement échanger entre eux, partager leurs expériences et poser leurs questions aux professionnels de la crèche dans un cadre détendu et bienveillant.

Ces Cafés Parents sont avant tout des espaces d'échange et de réflexion, favorisant le dialogue, la coéducation et le lien entre les familles et l'équipe de la crèche.

## FETE DE L'ETE





Comme chaque année, nous avons le plaisir d'organiser une **Fête de l'Été**, un moment convivial et chaleureux où **familles et professionnelles** se retrouvent pour partager un temps hors du quotidien de la crèche. En 2025, elle a été organisée le 25 juin sur le thème du monde.

C'est l'occasion de **prendre le temps**, d'échanger autrement, et de profiter d'un instant de **partage et de gourmandise** autour des délicieuses spécialités préparées par **les parents et les professionnelles**. Un vrai régal pour les papilles et un beau moment de découverte culinaire. Cet événement, qui rencontre **toujours un grand succès**, permet de renforcer les liens entre les familles, de créer de beaux souvenirs et de célébrer ensemble cette année passée à accompagner les enfants dans leur développement et leurs découvertes.

## CONFERENCE

Le 11 décembre 2025, une conférence a été organisé au café associatif de la MIETE. Mme Klein Christine, Conférencière est intervenu sur la thématique des émotions.

- Mieux comprendre les 4 grandes émotions (joie, tristesse, colère et peur) : leur sens et leurs effets ainsi que les besoins auxquels elles correspondent
- Découvrir les particularités du développement du cerveau de l'enfant en lien avec les émotions
- Prendre soin de soi en tant qu'adulte : la bienveillance doit commencer par soi
- Découvrir de nouvelles habiletés relationnelles pour accueillir les émotions des enfants par l'écoute et éviter quelques pièges relationnels

L'occasion de partager des préoccupations communes dans un espace de vie de quartier.



## CONSEIL DE CRECHE

En novembre 2024, nous avons mis en place un Conseil de crèche au sein de la crèche PEPILOU. Le Conseil de crèche est une instance qui permet l'écoute, l'échange et la coopération entre les familles et les professionnels de la petite enfance, dans l'objectif commun de favoriser le bien-être des tout-petits accueillis. Les missions pédagogiques des structures de la petite enfance, ainsi que leur rôle d'écoute et de conseil auprès des parents, nécessitent en effet une collaboration étroite entre les familles et les équipes professionnelles. Cette responsabilité partagée s'exerce dans les lieux de vie des enfants, ouverts sur la vie et sur la ville.

Trois familles ont été élues pour un mandat d'un an.

La première réunion s'est tenue en janvier 2025, en présence de deux professionnelles de la crèche et d'un représentant du Conseil d'administration des PEP 69. Cette rencontre a permis d'échanger sur le format et les objectifs du Conseil de crèche. La question de la communication a occupé une place centrale dans les discussions : l'enjeu était de trouver un canal de diffusion des informations adapté au plus grand nombre. Les parents délégués avaient notamment proposé la création d'une adresse mail dédiée (« parents délégués »), mais cette proposition n'a finalement pas abouti.

Une seconde réunion a eu lieu le 13 mai 2025, en présence d'un parent délégué, du représentant du Conseil d'administration des PEP 69 et de la direction. Lors de cette rencontre, nous avons travaillé collectivement à l'élaboration de la première enquête de satisfaction à destination des familles. Après plusieurs échanges et ajustements, le questionnaire a été transmis aux familles en juillet 2025. Un temps de restitution des résultats sera proposé ultérieurement.

L'animation et la pérennisation de cette instance ont toutefois rencontré certaines difficultés, notamment liées aux contraintes de disponibilité des uns et des autres, rendant parfois complexe l'organisation régulière des rencontres. En septembre 2025, lors de la réunion de rentrée des parents, un parent s'est porté volontaire pour s'impliquer dans le Conseil de crèche, permettant ainsi de poursuivre cette dynamique participative.

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

### LE SOUTIEN DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

La crèche PEPILOU bénéficie du soutien de la Ville de Villeurbanne, qui contribue activement à son fonctionnement à travers une subvention indispensable au maintien d'un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.

Ce partenariat permet notamment de garantir :

- Un accueil accessible à toutes les familles, grâce au soutien d'une politique tarifaire équitable favorisant la mixité sociale.
- Le bon fonctionnement de la structure, en contribuant aux moyens humains et matériels nécessaires à un encadrement professionnel et sécurisant.
- Le développement d'un projet inclusif, permettant l'accueil d'enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques.

Au-delà de l'appui financier, la collaboration avec la Ville s'inscrit dans une dynamique de travail concerté :

- Participation aux commissions d'attribution des places, assurant une répartition équitable et adaptée aux besoins du territoire.
- Concertations régulières concernant les places d'accueil occasionnel, afin de répondre au mieux aux demandes ponctuelles des familles.
- Présence aux permanences du Point Information Enfance, organisées à la Maison de Quartier un jeudi par mois, pour informer, orienter et accompagner les parents dans leurs démarches.
- Mais également participation à des groupes de travail dont : Handicap et inclusion, Soutien à la parentalité, La santé mentale.

### PARTICIPATION A DIFFERENTS GROUPES DE TRAVAIL :

**Commission Petite Enfance et Santé Mentale.** Instance qui réunit le conseil local de santé mentale, animé par la ville de Villeurbanne et le Vinatier.

Ces objectifs sont de :

- Faire du lien entre les partenaires du secteur de la petite enfance (mieux se connaître, connaître les différentes structures...)
- Partager des questionnements et des pratiques sur l'accompagnement du jeune enfant et le soutien à la parentalité
- Être une instance de réflexion et de partage autour de thèmes transversaux
- Être un lieu de réflexion pour la création d'outils facilitant la communication et l'accès à l'information pour les professionnels et les parents

**17/04/25 : Participation à la journée de réécriture du projet social de la ville** : Ce fut l'occasion de partager un diagnostic territorial et de réfléchir ensemble à sa déclinaison.

**23/05/25 : Participation à la rencontre des acteurs du quartiers** : l'occasion d'échanger sur la dynamique du quartier, sur ces points forts et les axes à améliorer, mais également un temps d'échange très riche avec les acteurs du quartier.

**09/09/25 : Visite de M. le Maire**, M. Cédric Van Styvendael, et de l'élue déléguée à la petite enfance, Mme Cristina Martineau, à la crèche PEPILOU. Ils ont été accueillis par **M. Bochart, Président des ADPEP69**, et Mme Quéné -Audié, directrice du dispositif petite enfance. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger autour du projet de la crèche PEPILOU et de la spécificité de son accueil inclusif. Les discussions ont également permis de partager des observations et d'identifier de possibles axes d'amélioration dans l'accueil des jeunes enfants, en particulier lorsqu'ils présentent des besoins spécifiques.

**25/09/25 : 1<sup>re</sup> participation au COFIL des relais petite enfance**, Journée de bilan et de perspectives partagées.

Grâce à cette coopération, la crèche bénéficie d'une meilleure lisibilité de son offre d'accueil et d'une gestion optimisée des places, en cohérence avec les politiques locales en faveur de la petite enfance.

### UN PARTENARIAT DYNAMIQUE AVEC LES CRECHES DU QUARTIER CYPRIAN-LES BROSSES

La crèche PEPILOU s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale du quartier Cyprian-Les Brosses en développant des actions communes avec les structures voisines. Cette collaboration favorise les échanges entre enfants, familles et professionnelles, tout en enrichissant les expériences proposées aux tout-petits, et aux parents qui peuvent accompagner.



Des temps forts partagés tout au long de l'année :

- **Le Carnaval**

Un moment festif et coloré durant lequel les enfants, costumés pour l'occasion, défilent et partagent un temps convivial. Cette rencontre stimule l'imaginaire, renforce le sentiment d'appartenance et crée du lien entre les structures.

- **La Grande Lessive**

Cet événement artistique éphémère permet aux enfants d'exposer leurs créations sur des fils tendus en extérieur, transformant l'espace public en galerie à ciel ouvert. Ce projet valorise l'expression artistique et rend les productions visibles aux familles et aux habitants du quartier.

Un partenariat bénéfique à plusieurs niveaux :

- Pour les enfants : découverte de nouveaux environnements, socialisation élargie, adaptation à d'autres repères.
- Pour les familles : occasions de rencontres et d'échanges entre parents du quartier.
- Pour les professionnelles : partage de pratiques, réflexion pédagogique commune et création de synergies locales.

Cette coopération contribue activement à dynamiser la vie du quartier autour des jeunes enfants et de leurs familles.

## LA COLLABORATION AVEC LA CAF DU RHONE

La CAF du Rhône est un partenaire structurant du fonctionnement et du développement de la crèche PEPILOU.

### Le financement via la Prestation de Service Unique (PSU)

La PSU constitue le principal mode de financement de la structure. Elle permet :

- D'adapter les tarifs aux ressources des familles,
- De garantir un accueil accessible à tous,
- De soutenir les dépenses liées à l'encadrement, au fonctionnement et à l'animation.

### Le soutien aux actions de parentalité – FNP

Dans le cadre du Fond national de la parentalité (FNP), la CAF soutient financièrement des actions destinées aux familles : cafés parents, ateliers d'échanges, conférences thématiques, temps de soutien à la parentalité.

### Les Fonds Publics et Territoires

Ce dispositif accompagne les projets répondant aux besoins identifiés localement. La crèche a notamment mobilisé ce financement pour renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap. Grâce à cet appui, la crèche peut développer des projets adaptés aux réalités du terrain, tout en assurant un accueil de qualité.

### Journée s'épanouir ensemble

Une journée organisée par la CAF du Rhône, a destination des professionnels des EAJE et RPE ; L'occasion d'échanger sur le bien-être, la santé et la transition écologique pour les enfants et les professionnels.

### Contrôle CAF en 2025

Durant trois jours, fin septembre 2025, la CAF du Rhône a réalisé un contrôle portant sur l'année 2024. L'objectif de cette vérification était d'assurer la conformité de la crèche PEPILOU avec les exigences réglementaires et financières liées au financement, notamment dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU) et des actions de soutien à la parentalité.

Le résultat du contrôle, transmis en octobre 2025, a été jugé satisfaisant, attestant de la bonne gestion administrative de la structure.

## LE PARTENARIAT AVEC LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

La crèche PEPILOU collabore étroitement avec la PMI de la Métropole de Lyon, acteur essentiel en matière de santé, de prévention et d'accompagnement de la petite enfance.

Un appui sanitaire et préventif :

- Conseils relatifs à la santé, à l'alimentation et à la vaccination.
- Lieu ressource pour toute question liée à la prise en charge en collectivité.
- Accompagnement dans l'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

Un accompagnement organisationnel et réglementaire :

- Vérification et validation des conditions d'accueil (locaux, hygiène, sécurité).
- Soutien à l'élaboration des protocoles médicaux (allergies, traitements, PAI).
- Autorisation et suivi du fonctionnement de la structure.

La participation à des groupes de travail comme : le groupe interinstitutionnel petite enfance et handicap ; temps qui permet d'échanger entre partenaires, de découvrir des partenaires qui viennent se présenter.

En mars 2025, la Protection Maternelle et Infantile a effectué une visite de contrôle à la crèche PEPILOU. Cette visite avait pour objectif de vérifier la qualité de l'accueil, le respect des normes sanitaires et pédagogiques, ainsi que l'organisation de la structure, afin de garantir un environnement sûr et adapté aux besoins des enfants.

La visite, qui s'est déroulée sur une demi-journée d'échanges, a donné lieu à un rapport très satisfaisant. Il a été souligné que la crèche dispose d'une équipe de professionnels qualifiés et investis au quotidien, et que l'organisation de chaque espace est pensée de manière à répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles.

Quelques points ont toutefois été identifiés pour améliorer encore la qualité de l'accueil :

- La mise à jour du projet pédagogique, afin de refléter les pratiques actuelles et les objectifs éducatifs de la crèche => en cours de finalisation fin décembre 2025.
- La mise à jour de la traçabilité des médicaments, pour renforcer la sécurité dans l'administration des traitements
- La mise à jour du référentiel bâtiminaire, incluant notamment la mesure de la luminosité dans les différents espaces, pour assurer un environnement optimal pour le bien-être des enfants.

Ces recommandations seront intégrées dans les prochaines actions de suivi, afin de maintenir et renforcer la qualité de l'accueil et des pratiques au sein de la crèche.

## LA COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ROCKEFELLER

La crèche PEPILOU entretient un partenariat avec l'École Rockefeller, établissement de référence dans la formation des professionnels de la santé et de la petite enfance.

Un engagement dans la formation des futurs professionnels

Dans le cadre de l'accueil d'une apprentie Auxiliaire de Puériculture, un accompagnement structuré a été mis en place :

- Encadrement individualisé par les professionnelles de la crèche.
- Développement progressif des compétences pratiques et relationnelles.
- Temps réguliers de bilan et d'évaluation en lien avec l'établissement de formation.
- Immersion dans un environnement éducatif fondé sur la bienveillance, l'inclusion et le respect du rythme de l'enfant.

Ce partenariat contribue à la professionnalisation des futurs acteurs de la petite enfance tout en enrichissant les pratiques de l'équipe par des échanges réguliers.

La crèche PEPILOU a eu le plaisir d'accueillir deux stagiaires infirmières puéricultrices, offrant ainsi une expérience de terrain concrète dans le cadre de leur formation. Durant leur stage, elles ont pu :

- Observer et analyser les pratiques en crèche, notamment en matière de santé, de bien-être et de développement des jeunes enfants.
- Intervenir aux côtés des équipes, en apportant leur expertise médicale et préventive sur des aspects tels que l'hygiène, l'alimentation et les soins quotidiens.
- Échanger avec les professionnelles et les familles, enrichissant ainsi la prise en charge globale des enfants.

Cette collaboration avec l'École Rockefeller présente plusieurs bénéfices :

- Pour les stagiaires : une immersion pratique essentielle à leur formation et à leur futur exercice professionnel.
- Pour l'équipe de la crèche : un partage de connaissances et une ouverture aux nouvelles pratiques professionnelles et recommandations académiques.
- Pour les enfants et les familles : un accompagnement enrichi par des professionnelles en formation, sensibilisées aux approches pédagogiques et de santé les plus récentes.

La crèche considère ce partenariat comme une véritable richesse et continuera à accueillir et accompagner des étudiantes, contribuant ainsi à la formation des futures professionnelles de la petite enfance.

## **COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE SOINS ET PROFESSIONNELS LIBERAUX**

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accueil inclusif, la crèche PEPILOU collabore étroitement avec différents services de soins spécialisés et professionnels de santé libéraux, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

La crèche travaille en lien avec plusieurs structures :

- CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) : accompagnement du dépistage et de la prise en charge précoce des enfants présentant un handicap ou des troubles du développement.
- Services hospitaliers spécialisés (pédiatrie, neuropédiatrie, orthophonie, kinésithérapie, etc.) : suivi spécifique pour certains enfants.
- CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques) : accompagnement psychologique, éducatif et médical pour les enfants et leurs familles.

La crèche accueille également des enfants bénéficiant d'un suivi par des professionnels de santé libéraux, tels que :

- Psychomotriciens, ergothérapeutes et orthophonistes, pour soutenir le développement moteur, sensoriel et langagier des enfants.
- Infirmiers et kinésithérapeutes, pour les soins spécifiques nécessaires au quotidien.
- Pédiatres et médecins généralistes, pour le suivi médical régulier et l'orientation vers des prises en charge adaptées.

Pour garantir un accompagnement cohérent et efficace, la crèche :

- Facilite les échanges entre les familles, les équipes et les professionnels de santé, en respectant le secret médical et les besoins de l'enfant.
- Met en place des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) en concertation avec les soignants, afin d'adapter l'accueil et les soins aux besoins spécifiques de chaque enfant.
- Participe des réunions de suivi entre tous les acteurs impliqués, permettant d'assurer une coordination optimale et un accompagnement harmonieux.

# L'ORGANISATION DU SERVICE

## LA DEMARCHE QUALITE

Les PEP 69/ML poursuivent le déploiement d'une démarche qualité adaptée aux spécificités de chaque établissement et service, fondée sur la bientraitance, l'éthique et l'amélioration continue. Un référent qualité doit être désigné dans chaque établissement et service, afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route associative.

En 2024, les travaux ont principalement porté sur l'actualisation des outils issus de la loi 2002-2 et la création d'un outil d'identification des risques de maltraitance et de violences.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des six premières évaluations selon le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (2022). Cette étape a permis une appropriation renforcée du référentiel par les professionnels et l'identification d'axes d'amélioration partagés : déclaration et analyse des événements indésirables, expression et participation des personnes accompagnées, traitement des plaintes et réclamations, et renforcement de la réflexion éthique.

L'outil AGEVAL poursuit son déploiement en appui au pilotage de la qualité et de la gestion des risques (autoévaluations, centralisation des preuves, suivi des plans d'actions). En 2026, il intégrera la réalisation des DUERP, le suivi des plans d'actions post-évaluation et la déclaration dématérialisée des événements indésirables.

Par ailleurs, la démarche RGPD est renforcée par la nomination d'un référent RGPD au niveau de l'association et l'appui ressource de Covateam pour l'expertise d'un DPO.

En 2025, la crèche PEPILOU a réalisé sa première enquête de satisfaction auprès des familles. Cette démarche avait pour objectif de recueillir leurs avis, leurs besoins et leurs suggestions afin d'améliorer la qualité de l'accueil, les services proposés et la communication entre l'équipe et les parents. Le questionnaire a été élaboré conjointement par l'équipe de la crèche, les parents délégués et le représentant du Conseil d'administration des PEP 69, garantissant ainsi qu'il reflète fidèlement les attentes des familles.

Les résultats témoignent d'un haut niveau de satisfaction globale et d'une forte confiance des familles envers la crèche PEPILOU. Voici les principaux enseignements :

## ACCUEIL ET RELATION AVEC L'EQUIPE

Les familles expriment une satisfaction quasi unanime concernant l'accueil et la disponibilité des professionnels.

- 90 % des parents jugent l'accueil « très satisfaisant »
- 100 % estiment que les professionnels sont toujours disponibles pour répondre à leurs questions
- 90 % connaissent le règlement de fonctionnement.
- Les informations quotidiennes sont jugées suffisantes par la majorité, même si 30 % souhaiteraient davantage de détails.

## BIEN-ETRE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Les réponses montrent une perception très positive du cadre éducatif.

- 80 % pensent que la crèche favorise tout à fait le bien-être de leur enfant
- 90 % jugent les activités parfaitement adaptées
- 80 % consultent les menus proposés.

## COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La communication est un point fort identifié.

- 100 % des parents estiment que la communication est claire et régulière

## ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES

Les familles sont globalement satisfaites de l'organisation et des locaux.

- 80 % trouvent les horaires adaptés.
- L'aménagement des espaces est jugé très satisfaisant par 70 % des répondants.
- L'hygiène recueille un taux de satisfaction de 100 %

## CONSEIL DE CRECHE

- 70 % des familles connaissent l'existence du Conseil de crèche.

## SATISFACTION GENERALE

La satisfaction globale est extrêmement élevée.

- 90 % évaluent la crèche comme « très satisfaisante ».
- 100 % recommanderaient la crèche PEPILOU

Cette première enquête met en évidence un niveau de satisfaction très satisfaisant, tant sur l'accueil que sur la qualité éducative, la communication et l'organisation. Les quelques axes d'amélioration identifiés concernent principalement :

- Un besoin ponctuel de davantage d'informations quotidiennes,
- Une meilleure diffusion des informations concernant le Conseil de crèche,
- Et une réflexion possible autour des horaires, pour les 20 % de familles pour lesquelles ils ne sont pas totalement adaptés.

Dans l'ensemble, les familles témoignent d'une forte confiance envers l'équipe et reconnaissent la qualité du travail mené au quotidien.

## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Nous n'avons pas acté d'évènements indésirables sur l'année 2025.

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées selon le registre

	DATE INSTALLATION	DERNIERE INTERVENTION
<b>Nettoyage VMC (annuelle)</b>	Mise en service octobre 2016	07/01/2026
<b>Extincteurs (annuelle)</b>	Mise en service octobre 2016	27/05/2025
<b>Maintenance caisson VMC</b>	Mise en service octobre 2016	19/02/2026
<b>Électricité (annuelle)</b>	Mise en service octobre 2016	23/03/2025
<b>Alarme incendie (annuelle)</b>	Mise en service octobre 2016	02/12/2025

En 2025, le système de sécurisation de l'entrée de la crèche a été changé. Pose d'une nouvelle dalle d'interphone, ainsi que les accès d'ouverture avec caméra.

# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME

Equipe de la crèche PEPILOU AU 31/12/2025				
FONCTION	Contrat	ETP	Diplôme	Date d'entrée
Direction	CDI	1	DE IPDE + DU DESS	01/02/2023
Médecin	CDI	0,026	Pédiatre	
<b>Catégorie 1</b>				
EJE (en Attente recrutement AP)	CDD	1	DE EJE	19/09/2025
EJE	CDI	1	DE EJE	24/04/2023
IDE /0,5 etp	CDI	0,5	DE IDE	
EJE/Psychomotricienne	CDI	0,5	DE EJE/ licence psychomotricienne	01/10/2022
AP/1etp	CDI		DE AP	
AP	CDI	1	DE AP	28/08/2023
		4	57,14%	
<b>Catégorie 2</b>				
Auxiliaire de crèche	CDI	1	CAP petite enfance	19/10/2021
Auxiliaire de crèche	CDI	1	CAP petite enfance	13/09/2023
Apprentie AP	CDD		Bac pro ASSP	16/12/2024
Animatrice petite enfance	CDI	1	VEA EJE en cours et diplôme institutrice	20/03/2025
		3	42,86%	
<b>Poste lié à l'entretien de la structure</b>				
Maitresse de maison	CDI	1	CAP petite enfance	03/01/2021
		1		
		7		
		10,026		

## MOBILITES, RECRUTEMENTS

L'année 2025 a été particulièrement marquée par d'importants mouvements de personnel, impactant l'organisation et la continuité de fonctionnement de la structure. En mars 2025, une EJE (Éducatrice de Jeunes Enfants) a quitté l'établissement afin de poursuivre un nouveau projet professionnel. Une animatrice petite enfance a intégré l'équipe avec un jour de tuilage, permettant de renforcer l'accompagnement auprès des enfants.

En juillet 2025, l'infirmière a quitté son poste pour occuper une fonction lui offrant un temps de travail plus important et des missions comportant davantage de responsabilités. Son poste est resté vacant jusqu'à fin décembre 2025, faute de candidatures adaptées.

Cette vacance prolongée a généré des difficultés notables, notamment dans :

- Le suivi sanitaire régulier des enfants,
- L'accompagnement des équipes sur les protocoles santé,
- La coordination avec les partenaires médicaux,
- La gestion administrative liée aux obligations réglementaires.
- La surcharge de travail de la directrice

En septembre 2025, une auxiliaire de puériculture a quitté la structure dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Elle a été remplacée par un EJE, dans l'attente du recrutement d'un ou une nouvelle auxiliaire de puériculture. Cependant, le contexte actuel de tension sur ces profils de poste a rendu les démarches de recrutement particulièrement complexes et infructueuses à ce jour.

Enfin, en décembre 2025, une animatrice petite enfance a quitté la structure pour intégrer une formation d'auxiliaire de puériculture.

Cette succession de départs, conjuguée aux absences ponctuelles (arrêts maladie, congés divers), a fragilisé l'organisation du travail et mis l'équipe sous tension.

Les principales difficultés rencontrées ont été :

- Une surcharge de travail pour les professionnelles présentes,
- Une instabilité dans les repères des enfants, liée aux changements fréquents d'adultes référents.
- Une diminution du temps consacré aux projets pédagogiques, l'énergie étant prioritairement mobilisée sur la continuité d'accueil et la gestion quotidienne.
- Une complexification de la gestion des plannings, nécessitant des ajustements constants pour maintenir les taux d'encadrement réglementaires.
- Un impact sur la dynamique d'équipe, avec un sentiment d'essoufflement et parfois de démotivation face aux recrutements non aboutis.

Afin d'assurer la continuité de service et de garantir la sécurité des enfants, la structure a dû faire appel à des professionnelles intérimaires.

Si ce recours a permis de respecter les normes d'encadrement, il n'a pas toujours été pleinement aidant :

- Temps d'adaptation nécessaire aux protocoles et au fonctionnement interne.
- Méconnaissance du projet pédagogique.
- Difficulté à instaurer une relation de confiance durable avec les enfants et les familles.
- Investissement variable selon les professionnelles mobilisées.

Par ailleurs, le coût financier du recours à l'intérim a représenté une charge supplémentaire pour la structure. L'année 2025 peut être qualifiée d'année complexe sur le plan des ressources humaines. Malgré ces difficultés, l'équipe en place a su faire preuve d'adaptabilité, de solidarité et d'engagement afin de maintenir un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.

La priorité pour l'année à venir sera de stabiliser les effectifs, de consolider les recrutements et de redonner à l'équipe des conditions de travail favorables au développement des projets pédagogiques.

## ACTIONS DE FORMATION

Les PEP69 ont à cœur de former leurs professionnels afin de leur permettre de s'enrichir et de progresser dans leurs pratiques.

Nous avons ainsi profité d'une journée en janvier 2025 de formation en équipe complète sur la thématique : « **Accueillir un enfant relevant des troubles du neurodéveloppement (TND)** ».

Cette formation avait pour objectif de permettre à l'équipe de mieux comprendre les troubles du neurodéveloppement, de faciliter l'accueil des enfants concernés en collectivité, de développer des compétences d'observation et d'adapter l'accompagnement proposé. Elle visait également à soutenir les professionnels dans la relation et l'accompagnement des familles.

En complément, plusieurs formations ont également été suivies par les membres de l'équipe afin de poursuivre le développement de leurs compétences et d'améliorer la qualité de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles :

- **Accueillir un enfant en situation de handicap** (1 professionnelle) : formation de deux jours dispensés par l'Association Une Souris Verte, visant à aider les professionnels à mieux accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap dans un cadre inclusif.
- **Accueillir un enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme** (1 professionnelle) : formation de deux jours dispensés par l'Association Une Souris Verte.
- **Situation favorables et pré requis au déplacement d'un enfant déficient visuel** (1 professionnelle) : cette formation était portée par le centre de formation ADPEP69, dans le cadre d'un accueil commun d'un enfant suivi au CAMPS DV et à la crèche PEPILOU.
- **Cursus de formation et Club RH, en collaboration avec la CAF et la Métropole de Lyon**, pour échanger sur les enjeux et les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (1 professionnelle)
- **Formation animer des ateliers en intelligence collective** : Concevoir un atelier en intelligence collective (IC) : savoir définir l'intention, avoir une vue d'ensemble des outils utilisables et savoir choisir les plus pertinents, organiser les différents temps et appréhender le rythme. Animer un atelier : avoir les bases d'une bonne communication, savoir adapter sa posture, savoir poser et conserver le cadre. Développer ses points forts et améliorer ses points faibles. Imaginer des déroulés créatifs en introduisant l'intelligence corporelle, la pratique artistique ou des jeux à bon escient.

La crèche organise également des journées pédagogiques. Cette année, les journées ont été quasiment consacrées à la réécriture du projet pédagogique. Ce travail avait été amorcé en réunion d'équipe, et poursuivi sous forme d'atelier collaboratifs pour formaliser la réécriture du projet. A ce jour, il reste encore quelques paragraphes à finaliser.

Ces différentes formations illustrent l'engagement des PEP69 à soutenir l'évolution des compétences de leurs équipes et à garantir un accompagnement de qualité pour tous les enfants et leurs familles.

## ANALYSE DE LA PRATIQUE

À la crèche, les professionnelles participent chaque année à neuf séances d'analyse des pratiques professionnelles, d'une durée d'1h30 chacune. Ces temps d'échange leur permettent de prendre du recul sur leur quotidien, d'identifier les pratiques qui fonctionnent et celles qui nécessitent des ajustements.

Ces séances poursuivent un double objectif :

- Valoriser et partager les bonnes pratiques au sein de l'équipe.
- Réfléchir collectivement aux situations plus complexes, afin de trouver des réponses adaptées dans une démarche collaborative et bienveillante.

Au-delà de l'amélioration continue de l'accompagnement des enfants et de leurs familles, ces temps constituent également un espace de réflexion et de soutien pour les professionnelles. Ils leur permettent de donner du sens à leur pratique, de renforcer la cohésion d'équipe et de maintenir leur motivation.

Par ailleurs, le décret du 30 août 2021 a rendu l'analyse des pratiques professionnelles obligatoire dans les structures d'accueil du jeune enfant, avec une mise en conformité exigée depuis le 1er janvier 2023. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté d'offrir un accueil de qualité, fondé sur l'échange, la réflexion et le développement des compétences des équipes.

La directrice participe à des groupes d'analyse de la pratique à raison de 5 séances par an de 3 heures chacune. Ces APP sont organisées avec d'autres directeurs de structures petite enfance associatives.

## REUNION EQUIPE

Les professionnels de la crèche bénéficient de temps de réunions réguliers, qui constituent des moments essentiels pour assurer la qualité de l'accueil et la cohérence du travail d'équipe.

Une réunion d'équipe mensuelle réunit l'ensemble des professionnels. Animée par la direction, elle permet d'informer les équipes sur des sujets communs et institutionnels, de partager les informations importantes concernant le fonctionnement de la structure et d'échanger autour des projets en cours. Ces temps collectifs favorisent la circulation de l'information, la réflexion commune et la participation de chacun aux orientations de la crèche. Par exemple, ils ont permis de travailler collectivement à l'élaboration du projet d'établissement en 2025, en impliquant les professionnels dans la réflexion et la construction des valeurs et des objectifs de la structure.

En complément, des réunions d'unité ont lieu tous les quinze jours, animées par les éducatrices. Ces temps, plus restreints, permettent d'aborder des questions plus concrètes et organisationnelles liées au quotidien auprès des enfants : pratiques professionnelles, organisation de la journée, observations des enfants ou ajustements nécessaires dans le fonctionnement de l'unité.

Ces réunions régulières offrent ainsi un véritable espace d'échanges et de réflexion professionnelle. Elles permettent d'harmoniser les pratiques, de soutenir les professionnels dans leur travail quotidien et de garantir un accompagnement cohérent et de qualité pour les enfants et leurs familles.



*Figure 2 Temps de réunion de fin d'année - production d'une fleur bienveillante*

# PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

---

*L'objectif a été de stabiliser les acquis tout en continuant à développer un cadre de travail et d'accueil cohérent et qualitatif.*

## **STABILISER ET RENFORCER L'EQUIPE**

La stabilité de l'équipe reste un enjeu central pour garantir un accueil de qualité auprès des enfants et de leurs familles. En 2025, les efforts engagés ont permis de maintenir une dynamique collective positive, favorisant la coopération, la circulation de l'information et l'implication de chacun dans le fonctionnement de la structure malgré les mouvements de personnel.

Le travail mené autour du cadre managérial et de l'autonomie des professionnelles a contribué à renforcer la responsabilisation et la cohésion d'équipe. Les temps d'échange, notamment les séances d'analyse des pratiques professionnelles, ont continué à soutenir la réflexion collective et l'accompagnement des équipes dans leur quotidien.

## **STRUCTURER LES OUTILS ET LES PROJETS DE LA CRECHE**

L'année 2025 a également été marquée par un travail important de structuration des outils de fonctionnement. Le règlement de fonctionnement a été réécrit et actualisé en 2025, en lien avec les partenaires institutionnels, afin de mieux répondre aux réalités du terrain et d'améliorer la lisibilité du cadre pour les familles comme pour les professionnelles.

Par ailleurs, un travail de réflexion autour du projet pédagogique a été engagé avec l'équipe. Cette démarche de co-construction vise à réaffirmer les valeurs éducatives et les orientations de la crèche. La finalisation de ce projet est prévue pour 2026, afin de permettre un travail approfondi et partagé par l'ensemble des professionnelles.

## **POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT**

La poursuite de cette dynamique s'inscrit toutefois dans un contexte marqué par plusieurs défis, notamment les difficultés de recrutement dans le secteur de la petite enfance et un cadre financier qui nécessite une gestion attentive des ressources.

Dans ce contexte, l'enjeu pour les années à venir sera de maintenir la stabilité du projet de la crèche dans toutes ses dimensions — humaines, pédagogiques et organisationnelles — tout en continuant à renforcer la qualité de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles